



Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines de l'UQAM

Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de l'UQAM
405 rue Ste-Catherine Est, local J-M770
Montréal (Québec) H3C 3P8
Téléphone : 514-987-3000 poste 2633
Courriel : afesh@uqam.ca

Assemblée générale – 29 août 2012
Assemblée générale extraordinaire de grève
12h30, J-M400 Salle Marie Gérin-Lajoie

Ordre du jour :

- 0. Ouverture
 - 0.1 Procédures
- 1. Grève
 - 1.1 Plénière de 40 minutes
 - 1.2 Délibérante
- 2. Fermeture

Jean Charest **propose** l'Ouverture de l'Assemblée, à 13h24
Appuyé par Michelle Courchesne
Adopté à majorité

Jean Charest **propose**
Patrick Véronneau à l'animation
Daniel Crespo au secrétariat
Dominique Boivin au « senti »
Appuyé par Michelle Courchesne
Adopté à l'unanimité

Jean Charest **propose** l'ordre du jour suivant:

- 0. Ouverture**
 - 0.1 Procédures**
- 1. Grève**
 - 1.1 Plénière de 40 minutes**
 - 1.2 Délibérante**
- 2. Fermeture**

Appuyé par Michelle Chourchesne

Proposition privilégiée

Jean Charest propose de limiter à 3 minutes les tours de parole pour toute la durée de l'Assemblée.

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest propose l'amendement suivant:
Remplacer le "3" par "2"
Adopté à majorité

Proposition privilégiée

Jean Charest propose un "huit clos médias"
Proposition adoptée au plus du tiers

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

1. Grève

1.1 Plénière de 40 minutes

Début à 14h00.

Fin à 14h45 (5 minutes supplémentaires dûes aux interventions de l'animation)

Jean Charest **propose** de prolonger la séance plénière pour finir les tours de parole
Michelle Courchesne appuie

Jean Charest **propose** un amendement à l'effet de prolonger la séance plénière
que pour une période de 30 minutes supplémentaires.

Michelle Courchesne appuie

Amendement rejeté à majorité

Jean Charest demande la Question préalable

Question préalable adoptée à majorité du plus des 2/3

Proposition rejetée à majorité (400 pour, 522 contre, 43 abstentions)

1.2 Délibérante

Proposition **1.2.1**

Jean Charest **propose**

***Que la grève se poursuive jusqu'au 5 septembre, jour d'une assemblée générale
de reconduction***

Michelle Courchesne appuie

Proposition privilégiée

Jean Charest **propose** de changer le mode de scrutin pour un référendum (vote élec-
tronique et bureau de vote) d'une durée d'une journée, soit le vendredi 31 août

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest **propose** l'amendement suivant:

Que l'on remplace la mention d'une journée par "3 jours, soit du vendredi au di-
manche inclusivement".

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest **propose** la Question préalable sur l'amendement

Michelle Courchesne appuie

Adoption à majorité

Amendement rejeté à majorité

Jean Charest propose de retirer la proposition privilégiée (référendum)
Adopté à l'unanimité

Jean Charest **propose** l'amendement suivant:

Que l'on enlève la mention sur la tenue d'une assemblée générale le 5 septembre.

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest fait appel de la décision de l'animation sur la recevabilité de cet amendement.

Adoption à majorité (l'amendement est irrecevable)

Jean Charest propose la question préalable sur la principale

Michelle Courchesne appuie

Adopté à majorité

Vote sur la question principale **2.1.1.**

Rejetée à majorité (Pour: 445, Contre: 480, Abstentions: 29)

Proposition 1.2.2

Jean Charest **propose**

Que les étudiant.e.s AFESH-UQAM retournent en classe dès demain matin, soit jeudi le 30 août, et ce, jusqu'au parachèvement de la session d'hiver 2012.

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest **propose** l'amendement suivant:

D'ajouter: *Que les associations modulaires soient libres de réorganiser leur calendrier d'études suite à l'éventuelle annulation de la loi 12.*

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest demande la Question préalable sur l'amendement

Michelle Courchesne appuie

Adopté à majorité

L'amendement est rejeté à majorité

Jean Charest **propose** l'amendement suivant :

De remplacer « *dès demain matin, soit jeudi le 30 août* » par « *dès le 5 septembre* »

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest fait un appel de la décision de l'animation quant à la recevabilité de cet amendement.

L'appel de la décision est adopté à majorité (Pour : 425, Contre : 322, Abstentions : 54)

L'amendement est donc jugé non-recevable.

La Question préalable sur la principale est demandée et jugée recevable

Appel de la décision de l'animation quant à la recevabilité de la Question préalable

L'appel de la décision est rejetée à majorité

La Question préalable est rejetée par la non-atteinte du 2/3 (Pour : 493, Contre : 277)

Jean Charest **propose**

De scinder la proposition en deux parties, soit « *Que les étudiant.e.s AFESH-UQAM retournent en classe dès demain matin, soit le jeudi 30 août* » et « *jusqu'au parachèvement de la session d'hiver 2012.* »

Michelle Courchesne appuie

La proposition est X à majorité (Pour : 262, Contre : 376, Abstentions : 71)

Jean Charest **propose** l'amendement suivant :

D'ajouter à la principale :

Que le comité exécutif soit mandaté de former un comité de négociation chargé de négocier, avec l'administration de l'UQAM, les modalités du parachèvement de la session d'hiver 2012;

Que les demandes de ce comité aillent dans le sens d'un parachèvement de la session d'une durée d'au moins 6 semaines et d'un calendrier qui évite le chevauchement des cours.

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest fait appel de la décision de l'animation quant à la recevabilité de l'amendement.

L'appel de la décision est rejeté à majorité

La question préalable sur l'amendement est demandée, jugée recevable et adoptée à majorité;

L'amendement est rejeté à majorité

Jean Charest **propose** l'amendement suivant :

De remplacer « *dès demain matin, le jeudi 30 août* », par « *dès vendredi matin, le vendredi 31 août* ».

Michelle Courchesne appuie

Jean Charest fait appel de la décision de l'animation quand à la recevabilité de l'amendement.

L'appel de la décision est adopté (Pour : 325; Contre : 285; Abstentions : 32) par conséquent l'amendement est jugé non-recevable.

La Question préalable est demandée et adoptée à majorité.

Sur la principale

Pour : 369

Contre : 282

Abstentions : 13

2. Fermeture

Jean Charest **propose** la fermeture de l'Assemblée

Michelle Courchesne appuie

L'Assemblée générale est levée à l'unanimité.